

SCI LA CHARPENTERIE
Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 4 RUE SAINT REMI – ZA LES VIANNERIES – 51370 LES MESNEUX
481 730 380 00021 RCS REIMS

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2026

L'an deux Mille Vingt six
Le 29 Juin,
A Huit heures,

L'associé de la SCI LA CHARPENTERIE, société civile immobilière au capital de 1 000 €, divisé en 100 parts de même valeur.

Sont présents :

Monsieur VIVIEN Pascal, possédant100 parts

Seul associé de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur VIVIEN Pascal, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés décide de transférer le siège social de la SCI LA CHARPENTERIE à compter du 01 Juillet 2026 au 18 Allée Rosalyn Yalow - 51430 BEZANNES.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

P.V.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et consigné au registre prévu par la loi.

Le Gérant

P Vivien

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by several sharp, sweeping strokes.

P.V